



## Le mot du Maire

L'arrivée du mois de juillet est synonyme de vacances pour les petits comme pour les grands. C'est aussi l'annonce des belles journées ensoleillées pendant lesquelles la vie à BONNETAN est encore plus agréable que le reste de l'année.

Pour l'équipe municipale, c'est également la période de rédaction du Bulletin Municipal qui doit vous informer de tous les événements qui se sont déroulés depuis le début de l'année. Il vous annonce également ce qui va se passer dans les mois à venir afin de vous faire partager la vie de notre village.

Comme vous avez pu le constater, nos supports de communication, site internet, « flash infos » et « Bulletin Municipal » ont été revus afin de les rendre plus attractifs.

Un énorme travail a été fourni par l'équipe communication et je tiens à leur rendre publiquement hommage car les résultats sont à la hauteur de leurs attentes.

Ce sont tous les membres de votre Conseil Municipal qui sont à l'ouvrage et de nombreuses tâches les attendent encore.

La voirie du centre de loisirs et les chemins d'accès à l'école ainsi que le revêtement en enrobé de la rue de la Merci seront réalisés avant la rentrée de septembre.

Les travaux à l'école : toiture, chéneaux, sol des classes primaires, photocopieur ainsi que le nettoyage des classes vont être réalisés durant les vacances.

Le grand projet de réhabilitation des bâtiments communaux est retardé du fait de la « découverte », par les services des carrières du Département, de la présence d'un « puits d'exploitation comblé » datant du XIXème siècle ...

La sécurisation des routes qui traversent notre village est toujours à l'étude, avec les services du Département et ceux de la Communauté de Communes.

Grâce à une gestion des finances raisonnée, tous ces travaux vont pouvoir avoir lieu sans avoir recours à l'emprunt, sachant que des aides tant de l'État que du Département, bien que de plus en plus minces, ont été obtenues.

Restons sereins et optimistes, ne craignons pas l'avenir, de belles choses nous attendent encore. Soyons ambitieux et sachons faire les bons choix pour un développement raisonnable.

Il nous reste cinq années pour réaliser notre programme, je suis sûr que malgré un contexte économique difficile, nous y parviendrons.

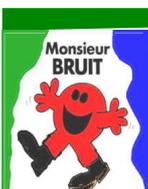
Nous tiendrons parole, vivre à BONNETAN restera un grand plaisir, je m'y engage.

Bonnes vacances à tous.

Alain BARGUE

## SOMMAIRE

L'ACTUALITE ...	
Conseil municipal du 24 juin	<b>2</b>
VIE MUNICIPALE ...	
Commission Patrimoine Voirie, Sécurité	<b>3</b>
BUDGET 2014 ...	
Compte Administratif 2014	<b>4</b>
Suite BUDGET ... 2015	
Les investissements 2015	<b>5</b>
Assainissement collectif	
CDC-Local Multi-activités	
VIE ASSOCIATIVE ...	
Croisière en Méditerranée	<b>6/7</b>
Grande fête locale	
AAFBL : Agenda	
VIE SCOLAIRE ...	
La sortie de l'école	<b>8/9</b>
Bonnetanbulle	
Le bilan de la réforme des rythmes scolaires	
Un Bonnetanais deux fois à l'honneur ...	<b>10</b>
Deux jeunes Bonnetanais sur scène ...	<b>11</b>



### Le mieux Vivre ensemble.

Je tonds ma pelouse, tu bricoles dans ton garage, il écoute de la musique à tue-tête dans son salon fenêtres ouvertes : ces petits riens qui peuvent empoisonner la vie des autres.

Au-delà du non-respect de la loi, c'est surtout le non-respect de son voisin qui pose problème !

## Date à retenir



# 90

C'est le nombre d'enfants inscrits à ce jour à l'école pour la rentrée 2015.

Un effectif en baisse par rapport à l'année dernière.

## **L'ACTUALITE DES DOSSIERS...**

### Côté village ... Le bulletin municipal.

En complément de la mise en place du nouveau site internet, l'équipe chargée de la communication a voulu harmoniser tous les supports d'information dans l'optique d'en faire des outils utiles.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et de vos propositions, par le biais du lien contact du site internet ►► [www.bonnetan.fr](http://www.bonnetan.fr)

## **RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 JUIN 2015**

### *Ordre du jour avec ajout du point 8.*

Excusé ayant donné procuration à M. Lafontana : M. Williams Fortage

#### **1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2015.**

Approbation à l'unanimité après différentes corrections orthographiques et après modifications à la page 6 ligne 19 « Marie-Laure Casierou et Alain Lafontana » à la place de « Gilbert Damême » ainsi que ligne 12 « orage du 25 juillet 2014 » au lieu de « orage du 14 juillet 2014 ».

**2 - Bilan de la réforme des rythmes solaires :** bilan plus que positif établi à partir d'un questionnaire remis aux parents et aux enfants. S'élevant à 20 000€, le surcoût de la réforme reste le seul point critique. L'expérience est donc reconduite pour l'année 2015/2016 sur le même modèle de fonctionnement.

**3 - Point sur les travaux école : achat copieur et autres :** le nouveau copieur de l'école est en fonctionnement depuis 15 jours. Différents travaux vont avoir lieu cet été à l'école dont la réfection de la toiture de la cantine (autour du 18/07), la réfection du sol des classes de CM1/CM2 et de CE1/CE2 (dernière semaine de juillet), la pose de rideaux dans la classe CE1/CE2 ainsi que la pose d'un robinet et d'un écoulement des eaux dans les toilettes afin de pouvoir faciliter le nettoyage par les agents d'entretien.

**4 - Appel d'offre : choix du prestataire pour le restaurant scolaire :** la commission vie scolaire propose la société API comme prestataire de fourniture de denrées alimentaires brutes. Cette offre était la mieux adaptée à nos besoins, d'autant que parents, enfants et personnel de l'école sont satisfaits de leurs prestations. Dorénavant, la tarification se fera aux repas préparés (et non plus commandés), le prix du repas inclura la fourniture du pain ainsi que la totalité des analyses sanitaires nécessaires. Le tarif sera fixe durant 2 ans puis une augmentation plafonnée à 2% sera éventuellement appliquée la 3<sup>ème</sup> année.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la signature de ce nouveau contrat avec la société API.

**5 - Appel d'offre « entretien des bâtiments scolaires et de la cantine » :** Aucune société n'ayant répondu, il est décidé de rencontrer différentes sociétés afin d'établir plusieurs devis pour les tâches de nettoyage demandées.

**6 - Choix de la maîtrise d'ouvrage et de l'entreprise pour les travaux de voirie rue de la Merci :** le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier les travaux à La Société Atlantique Route dont le devis s'élève 21 471€ HT. La Société Servicad Azimut a été choisie pour assurer la maîtrise d'œuvre pour 2,5% du montant des travaux soit environ 500€

Les travaux seront effectués entre le 20 et le 31 juillet 2015.

**7 - Affectation du FDAEC 2015** : la somme s'élève à 12 000€ soit 55% du coût des travaux (21 471€). Il reste donc à la charge de la commune 45% du montant des travaux.

Voté à l'unanimité.

**8 - Concessions et tarification du cimetière** : le Conseil Municipal a débattu de la réévaluation des tarifs du cimetière et des durées des nouvelles concessions.

Il a été décidé (à 7 votes pour, 6 contre et 1 abstention) que le prix s'élèverait à 70€ du m<sup>2</sup> et ceci, pour une durée de 30 ans (8 votes pour, 4 contre et 1 abstention). Pour l'ancien cimetière, dans la limite des concessions qui pourront être libérées, les familles désirant une place devront prendre à leur charge un surcoût correspondant aux frais engagés pour la libérer. Ce surcoût fera l'objet d'un devis.

**9 - Questions diverses**

1. **Plan canicule** : Marie-Laure Cassierou présente le plan canicule de l'INPES diffusé sur le site internet de Bonnetan.
2. **Mise en place d'un « cédez-le passage »** : proposition de M. le Maire de mettre un « Cédez le passage » sur la RD 13E4 à hauteur de la sortie haute du lotissement de Barreau. Avis consultatif du Conseil Municipal : 6 pour, 2 contre et 5 abstentions.
3. **Projet de sécurisation de la RD13E4** : Alain Lafontana fait un résumé des démarches effectuées, notamment sur la réalisation de la liaison douce du côté Est de la route avec réalisation d'un cheminement piétonnier. Un chiffrage doit être demandé afin d'étudier la faisabilité du projet.
4. **Travaux du parc Canterane** : ils concernent la reprise des cheminements dégradés lors de l'orage du 25 juillet dernier. Ils se dérouleront à partir du 15 juillet 2015 et ce pour 3 semaines.
5. **Travaux du centre de loisirs** : la CDC des Coteaux Bordelais va refaire toutes les surfaces des zones d'accès au Centre de loisirs. Ils auront lieu du 20 au 31 juillet 2015.
6. **Projet des logements rue de la Merci** : une rencontre est prévue avec Gironde Habitat le 29 juin 2015.
7. **Projet d'instruction du droit des sols** : Sandrine JARRY, secrétaire de mairie, expose le contenu de son stage de formation pour la gestion des demandes d'urbanisme et fait part des nouvelles procédures informatisées à appliquer. Comme vu lors du dernier Conseil Municipal, au 1<sup>er</sup> juillet les services de l'État arrêtent l'instruction de tous les dossiers d'urbanisme.

**Commission Patrimoine, Voirie et Sécurité ...**

**Création d'une liaison piétonne sécurisée (RD13E4).**

Un travail de réflexion a été engagé avec le CAUE (Conseil Architecture Urbaniste et Environnement) pour réaliser une esquisse de programme. Deux réunions ont été organisées et un relevé topographique effectué.

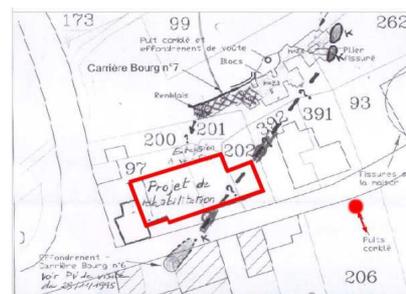


Le tracé par le bas-côté Est de la voirie semble à priori techniquement faisable.

►►► Prochaine étape : Poursuite de l'étude avec le CAUE et lancement d'un appel d'offre pour choix d'un maître d'œuvre afin d'examiner en particulier le volet financier du projet.

**Réhabilitation des bâtiments de la rue de la Merci.**

Gironde Habitat est en attente d'une levée de doute par rapport au risque de carrières souterraines, du fait de la présence à proximité d'un éventuel puits d'exploitation figurant sur une cartographie.



►►► Une action est en cours avec un bureau spécialisé pour faire un examen du sous-sol. Suite... page 5.



**Annuaire des entreprises ...**  
**Démarche en cours.**

La commission Communication a travaillé en concertation avec la CDC des Coteaux

Bordelais et elle a constitué une liste des professionnels Bonnetanais.

►►► Prochainement un courrier va leur être adressé pour valider le contenu des informations à publier et demander l'autorisation de la diffusion sur les supports : site internet et/ou bulletin municipal.

## Vote du budget 2015

**Lundi 23 mars.**

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion présentent l'exécution du budget principal voté par le Conseil Municipal.

L'excédent global de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement est satisfaisant en affichant 334 865,14€.

Il est en légère progression (2 205€) par rapport à celui de l'an passé.

Le budget annexe de l'assainissement collectif enregistre pour sa part un déficit global de 85 352,37€.

Ce résultat s'explique car le solde des subventions n'a pas encore été versé.

## La fiscalité ... Hausse des taxes?

Dans une grande majorité des collectivités, les élus ont dû cette année, revoir les orientations budgétaires présentées en 2014.

Les médias s'en sont faits amplement l'écho, en soulignant les hausses importantes, par exemple, +15% sur les taxes pour la ville de Toulouse. Diminution drastique des dotations de l'État envers les collectivités locales (recettes en moins) et transfert de compétences (dépenses en plus) expliquent pour l'essentiel le problème.

Face à pareille situation, le Conseil Municipal a été partagé sur les mesures à prendre, en particulier sur le fait d'augmenter les taux d'imposition dès cette année. Après débat, il a été convenu de faire un relèvement modéré des taux.

Cette décision permet d'atténuer la baisse significative de notre capacité d'autofinancement des investissements.

Quelques chiffres pour illustrer la situation : L'augmentation des taux va produire une augmentation des recettes fiscales d'environ 6 000€.

Par contre, la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est estimée à plus de 10 000€ pour 2015.

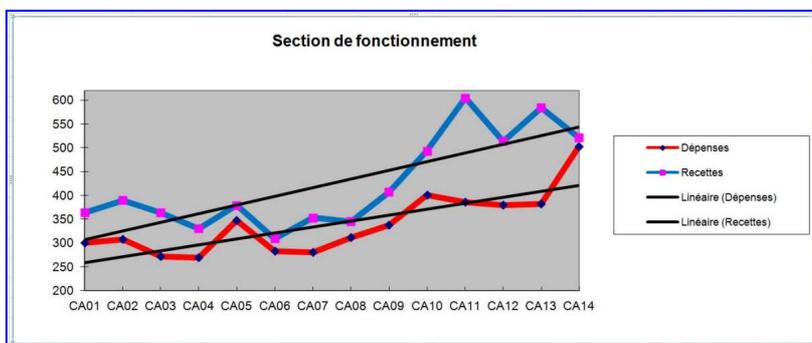
Suite... page 5.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014 Résultat de clôture ... +390 000€.

RESULTATS DU BUDGET 2014			
Section	Recettes	Dépenses	Epargne/Déficit
Fonctionnement	521 576€	503 015€	<b>18 561€</b>
Investissement	253 641€	191 725€	<b>61 916€</b>

Avec moins de 20 000€ d'excédent, la section de fonctionnement de l'exercice 2014 affiche un résultat inquiétant du fait de la baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses.

Avec le report de l'excédent de clôture de l'exercice antérieur, qui s'élève à 323 979€, le Compte Administratif 2014 dégage au total, un excédent de clôture de 342 540,01€.



## Les investissements 2014 Environ 190 000€ de factures payées :

Programmes	Description	Montant TTC
<b>Opérations financières</b>	Remboursement du capital des emprunts Amortissements des études Subvention budget assainissement collectif	<b>41 767€</b>
<b>Acquisitions diverses</b>	RAR 2013 : 174€ , 1 poste informatique, logiciel comptabilité, mobilier école, décors de Noël et jouets pour école.	<b>8 116€</b>
<b>Aménagement du parc</b>	RAR 2013 : 41 318€, finition du parc mairie	<b>51 334€</b>
<b>Maison des associations</b>	Bibliothèque : 1 142€	<b>1 142€</b>
<b>Travaux voirie</b>	RAR 2013 : 5 389€ , Plaques de rues, création des parkings école et place du foyer rural.	<b>78 232€</b>
<b>Foyer rural</b>	Pose vase expansion	<b>332€</b>
<b>Travaux école</b>	Réfections de l'ossature bois des classes maternelles et du sol amortissant d'un jeu, raccordement eaux usées école et cantine à l'assainissement collectif et changement de la clôture de la cour.	<b>8 660€</b>
<b>Cantine—cuisine</b>	Extraction cuisine	<b>1 140€</b>

## Suite page 4 ... La fiscalité.

A cela s'ajoute l'impact de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui va porter pour la première fois sur toute l'année. Le supplément de dépenses sera d'environ 20 000€. Autre dépense évoquée dans le dernier flash (n°7), la mise en place d'un service instructeur pour l'urbanisme va occasionner une nouvelle dépense de 3 000€ par an.

## Budget 2015 L'investissement direct ... environ 190 000€

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à 776 240,01€ et 232 842,20€ pour la section d'investissement.

Programmes	Description	Montant TTC
Acquisitions diverses	RAR 2014 : 2300€ Informatique : 1000€ site internet : 3000€ Décor Noël : 1245€ panneau affichage : 900€ Photocopieur mairie : 5120€ et divers 5700€	19 227€
Aménagement du parc	RAR 2014 : 2700€ Mobilier : 1973€	4 673€
Eglise	Reconstitution des tombes	3 000€
Maison des associations	Régulation chauffage : 410€ divers 590€	1 000€
Travaux voirie	Parking école (gravillons + bordures) 800€ Fossés : 5000€ Divers : 3000€	10 000€
Eclairage public	RAR 2014 : 1800€ Place du Lavoir : effacement éclairage	8 944€
Foyer rural	Divers : 1000€	1 000€
Local technique	Divers : 2000€	2 000€
Ecole	Rideaux fenêtres : 4000€ WC robinet d'eau : 1000€ Toiture classes CM1/CM2 : 13500€ Sol classes primaires : 6000€ Photocopieur : 3200€	31 000€
Cantine — cuisine	Couverture : chéneaux en zing—8100€ Bas de portes en inox : 1900€	10 000€
Mairie	Divers	1 500€
Sécurisation RD13E4	Préparation autofinancement du projet	85 000€
Logements rue de la Merci	Toiture transfo EDF à refaire 3200€ Recherche du puits d'exploitation	15 000€

## L'assainissement collectif

### 2<sup>ème</sup> année pour la section d'exploitation

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses aux sommes suivantes :

- ◆ Section d'exploitation : 82 386,25€
- ◆ Section d'investissement : 151 176,71€

Les recettes de la section de fonctionnement sont calculées sur la base des 45 branchements recensés au 31/12/2014.

La section d'investissement reprend en recettes 132 185€ au titre des restes à réaliser de l'exercice précédent (solde des subventions à percevoir et emprunt complémentaire à réaliser).

Enfin, lors du vote de son budget, la CDC des Coteaux Bordelais, du fait de la baisse de ses recettes, a dû diminuer la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire versée aux communes) d'environ 2 000€ pour nous. Soit au total, un impact financier de 35 000€, c'est-à-dire plus du tiers de notre objectif d'autofinancement que nous avons fixé à 100K€ par an.

L'État prévoit de poursuivre la baisse de la DGF sur 2016 et 2017 dans les mêmes proportions, ce qui explique, toutes tendances confondues, la « grogne » de tous les élus locaux gestionnaires de collectivités.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement reste notre priorité, mais malgré tout, la situation va devenir très vite préoccupante, si les mesures envisagées par l'État sont maintenues. L'AMF (Association des Maires de France) vient de lancer une mobilisation contre la baisse des dotations. Point positif : nos réserves devraient nous permettre d'atténuer l'impact.

Suite page 3 ... L'actualité des dossiers.

## Construction du Local Multi-activités.

La Communauté de Communes des Coteaux Bordelais a terminé ce projet.



►►► **Le Relais des coteaux** : un nom pour désigner ce local.

## Association Amicale des Familles Bonnetan Loupes

### Le mot de la Présidente ...

L'été est tout proche, annonçant les vacances. Déjà un semestre de passé, semestre au cours duquel l'Association des Familles, en plus des rencontres ponctuelles (atelier, marche, jeux, Qi Gong), vous a proposé quelques manifestations dans le Foyer rural du village.

### 31 Janvier ... Assemblée générale.

Elle s'est déroulée au Foyer rural. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu prendre connaissance, en détail, des différentes activités de notre association ainsi que des personnes qui l'animent .

### 10 Février ... Election du bureau.

Présidente	Françoise GUZMAN	05.56.21.24.99
Vice-Présidente	Eliane BRILLAT	05.56.21.26.61
Trésorier	Gilbert DAMEME	05.56.21.91.68
Secrétaire	Andrée BOIS	
Secrétaire-adjointe	Hélène JOFFRE	05.56.21.91.48
<b>Conseil d'administration</b> Francine BODEREAU, Martine JULLIEN, Laurette LAMOTHE, Annie PELLETIER, Carmen ROQUE, Huguette SOLER, Véronique TRABUT-CUSSAC et Williams FORTAGE.		

### 24-25 Janvier ... Bric à Brac.

Organisé avec l'association « Sport détente ». Vente livres, habits, jouets, objets divers étaient au programme dans une ambiance sympathique.

### 7 Février ... Théâtre « Un diner bien tranquille ».



### 14 Mars ...

#### Trois associations font la fête !



L'AAFB, l'ACCA (chasse) et le Comité des Fêtes ont organisé un repas dansant, animé, par la chanteuse SANDRA et son groupe.

Quel plaisir de préparer ensemble cette manifestation, dont le but est de proposer une soirée festive pour tous.

### 11 Avril ... Loto AAFB

Que de lots ! Une soirée amicale et familiale.

### 17 au 24 Mai... Croisière en Méditerranée



6h03, c'est le top départ de la place du Foyer, direction Marseille. Cinquante et une personnes ont pris le départ de ce tour de la Méditerranée.

Une première, et un pari réussi par Françoise et Laurette, les deux organisatrices de cette croisière proposée par l'AAFB.

La vie à bord du MSC ARMONIA, en passant par Palma de Majorque, La Valette à Malte, Messine en Sicile , Salerne et La Spezia en Italie a été fort appréciée.

Tout le monde a très vite trouvé ses marques pour profiter pleinement des nombreux services offerts à bord : des piscines à la salle de spectacle en passant par le centre de fitness et les boutiques. Pour l'anecdote, certaines se souviendront, d'avoir longtemps déambulées dans les coursives, avant de trouver la porte de leur cabine.

Menu à la carte pour les visites, chacun aura pu faire à sa guise la découverte à chaque escale : Balade à pied pour les uns, diverses excursions pour les autres.

Cerise sur le gâteau, pour cet anniversaire surprise dans le cadre majestueux du grand salon, où Sylvie a vraiment vu la vie en rose !



La croisière s'amuse ...

Ce n'est pas un mythe, mais une réalité avec l'AAFB... BRAVO !

### Tous les lundis après-midi de 14h30 à 18h30 ...

Rendez-vous à la Maison des Associations, de très jolis ouvrages , tricot, couture, etc. ...y sont confectionnés.  
N'hésitez pas à venir nous rejoindre...

L'AAFB a également participé gracieusement à l'animation d'un atelier TAPS (Temps d'Activités Péri Scolaire) en lien avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, en initiant les enfants à la couture ou au tricot.

Cette action fait la promotion du lien intergénérationnel.

### Tous les mardis et jeudis matin ... Marche.

Départ devant la mairie  
à 9h15 pour le grand circuit et 9h30 pour le petit.

### Un jeudi après-midi sur deux ... Jeux.

A la Maison des Associations de 14h30 à 17h30, l'AAFB organise un après-midi ludique avec des jeux (cartes, scrabble, boogle, initiation aux échec , etc. ),

### Cours de Qi Gong ...

Reprise des cours : le 14 septembre

Tous les lundis soir, de 18h30 à 19h30 au Foyer rural.  
Ceux-ci sont donnés par un professeur agréé.  
Tarif : 65 € par trimestre (premier cours gratuit)

## SPORT NATURE BONNETAN

### Reprise des activités le lundi 14 septembre

Les lundis de 9h-10h ou 19h-20h  
pour ceux qui veulent marcher sportivement  
Le samedi de 9h30 à 10h30, avec une reprise le 12/09  
et une séance découverte prévue le dimanche 13/09.

L'association affiche un bilan positif, tant sur le plan du bien-être de ses adhérents que celui de l'équilibre de ses comptes.  
Sophie, l'animatrice, toujours présente et à l'écoute des gymnastes et des marcheurs a clôturé sa saison par une belle journée ensoleillée à La Sauve-Majeure et un « pot » lors de son assemblée générale tenue le 4 juin en présence de M. Thierry AGERT, maire-adjoint chargé de la vie associative.

### Grande fête locale du 5 au 7 Juin...

Comme tous les ans, le Comité des fêtes a organisé pour les habitants de notre commune une belle fête locale accompagnée du soleil.



L'omelette a été partagée dans la bonne humeur par de nombreux convives .  
De fidèles exposants ont participé au vide-grenier et les enfants ont répondu présents au tournoi d'échec.

### 19 SEPTEMBRE

### Rando-Rallye Pédestre à Croignon.

Petits et grands, nous vous donnons rendez-vous à partir de 13h45, devant la Mairie de Croignon pour vous lancer dans l'aventure.  
Sangria et grillades seront à l'arrivée.

### 11 OCTOBRE

### Repas de l'Amitié au Foyer rural à midi

Comme son nom l'indique, on est heureux de s'y retrouver, ou d'y faire connaissance, en dégustant les plats confectionnés par notre équipe de cuisiniers. On y trouve le joli stand de l'ATELIER. On peut gagner des lots à la tombola, et cette année encore, ce repas sera animé par un groupe de musiciens.

### 21 NOVEMBRE ...

### Comme autrefois !

Nous vous proposerons de venir le soir nous rejoindre au Foyer rural pour participer à « UNE VEILLÉE », comme autrefois.  
Elle sera animée par deux conteuses, qui nous replongeront dans l'atmosphère particulière des soirées au coin du feu du bon vieux temps avec des contes et des chansons.

Les danseurs ont pu apprécier la musique des années 80.

Le repas du samedi soir s'est déroulé



dans la convivialité ponctué par le superbe feu d'artifice musical.

Le bureau du Comité des fêtes tient tout particulièrement à remercier tous les bénévoles pour leur contribution active car, sans eux, cette fête ne serait pas ce qu'elle est !

Cette animation annuelle ne peut exister que grâce à eux mais aussi aux sponsors, la municipalité et vous, évidemment, les Bonnetanais. Sans votre présence, cette fête ne pourra se pérenniser.

Nous vous invitons à nous retrouver l'année prochaine encore plus nombreux. Merci.

### ▶▶▶ **Sortie vélo du 19 Juin ...**

Suite à un cycle vélo fait dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, une sortie vélo a été organisée sur toute la journée. Elle a été encadrée par 11 adultes.

Les 42 élèves ont fait 40 km dans la journée. Partant de l'école jusqu'après Créon, suivi d'un pique-nique très attendu et d'un retour plus difficile pour certains élèves. La bonne volonté de l'ensemble des élèves a permis de passer un moment très agréable.



### L'accueil périscolaire ...

De janvier à mars, c'est un projet carnaval de grande envergure qui a occupé les enfants de l'accueil périscolaire, avec l'élaboration d'un char et d'un personnage de l'époque des vikings, sur le thème général d'« au fil du temps ».

L'école a participé activement, puisque chaque classe est venue à quatre ateliers pour construire, fabriquer et peindre le drakkar. Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire se sont chargés de la construction du viking. Ainsi, tous les enfants comme l'ensemble des acteurs éducatifs ont participé à ce projet.

D'avril à juin, le thème des « couleurs » a permis de poursuivre cette collaboration avec tous les partenaires bonnetanais. Les enfants de l'APS ont participé à la création de fresques, et de jeux de kermesse en partenariat avec l'association des parents d'élèves Bonnetanbulle. Les enfants ont choisi tous les jeux, les ont construits et ont réalisé les affiches pour les règles.

### Les cycles d'animation et de découvertes (ou TAPs) :

Nouveauté pour les enfants de moins de six ans, depuis janvier ils peuvent participer à un atelier ponctuel, le mardi soir de 16h à 17h, autour d'un projet d'éveil sportif et de motricité.



### De janvier à avril 2015 :

Quatre cycles de découvertes ont été proposés aux enfants d'âge élémentaire :

#### - L'environnement, participation au défi Recylum

Tous les lundis, sensibilisation au recyclage des lampes et à la préservation des ressources naturelles, avec la mise en place d'actions éco-citoyennes comme la construction de boîtes à recycler, l'élaboration de panneaux de sensibilisation qui ont été affichés au centre commercial de Fargues-Saint-Hilaire, d'une enquête et d'un constat réalisé auprès des familles. Autant de défis qui ont été relevés par les enfants !

Lors de la semaine du développement durable, les enfants se sont impliqués en créant un jeu sur le tri sélectif et en fabriquant des abris à coccinelles et à hérissons.

#### - Jeux d'aiguilles

Tous les mardis, depuis janvier 2015, un atelier « jeux d'aiguilles » s'est mis en place. Les enfants y ont réalisé des mascottes en couture ou tricot, tout un travail d'habileté et de fantaisies... donnant lieu à des réalisations uniques.

Ces ateliers sont menés par l'Association des familles, association communale. Cette implication bénévole de ces personnes auprès des plus jeunes du village a favorisé un lien intergénérationnel. Cet échange a réveillé au sein de l'accueil périscolaire un vivre ensemble ainsi qu'une transmission d'un savoir-faire.

### ▶▶▶ **27 Juin, kermesse de l'école :**

C'est le temps fort de l'année avec l'organisation de cette manifestation en partenariat avec l'équipe enseignante et les animateurs des FRANCAS.

La kermesse a débuté dès 16h juste après la fin de l'école. Les enfants grâce à un « pass » goûter ont pu se désaltérer et manger une crêpe avant de profiter de l'ensemble des stands de jeux.

Tous les jeux ont été confectionnés par les enfants et les animateurs à l'accueil périscolaire. Les 10 stands de jeux ont été animés par des parents volontaires pendant 1h30 puis des jeux animés ont permis aux parents et enfants de profiter ensemble de cette fin d'après-midi. Il s'en est suivi le spectacle des enfants, un spectacle haut en « Couleurs » préparé par l'équipe enseignante (Enseignantes et ATSEMs) avec toujours autant de succès.

L'association a ensuite offert un apéritif à l'ensemble des familles avant une soirée barbecue animée par Mr Galy, soirée qui a remporté un large succès avec près de 250 repas servis !!!

Une fin de journée bien remplie qui a permis aux parents et enfants de se réunir autour des animateurs des FRANCAS et de l'équipe enseignante dans la joie et la bonne humeur !! Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à préparer cette manifestation (parents, grands-parents, animateurs, enseignantes, comité des fêtes, Mairie...)

### ▶▶▶ **Manifestations à venir :**

Temps de rencontre et de retrouvailles après l'été un vendredi soir au mois de Septembre avec un repas sorti du sac dans le Parc de la Canterane.

Tombola 100% gagnante en Septembre-Octobre au profit des enfants pour financer la classe des neiges des grands (CM2 au CE1).

## Bilan de la réforme des rythmes scolaires

**Multi-sports** : chaque jeudi, animés par un éducateur sportif d'un club associatif sportif du territoire, les ateliers multi-sports ont permis aux jeunes de découvrir les jeux de coopération et ainsi développer l'esprit d'équipe et le « mieux vivre ensemble ».

**Self défense** : les cycles ont permis d'apprendre le respect de l'adversaire, mais aussi à se contrôler et se déplacer dans l'espace. La réalisation d'un mur photo a permis aux familles d'être sensibilisées aux différents ateliers, un moyen de communication et de valorisation de ce cycle.

Pour les enfants de maternelle, des cycles de découvertes ont été mis en place tous les mardis du 05 janvier au 13 février sur le thème de l'éveil sportif... Ils ont pour but de développer la motricité et de permettre à l'enfant de s'épanouir à travers les différents jeux de coopération et autres... Jeux d'attrape et jeux de passes, différents parcours et relais ont été proposés.

**De mai à juin 2015** : 48 enfants se sont inscrits à un atelier d'animation et de découvertes, et 8 à deux ateliers.

Les enfants d'âge élémentaire ont pu participer aux ateliers comme :

- **la Cuisine** du lundi : atelier axé sur la cuisine du monde découverte et réalisations de recettes des 5 continents,
- **le Théâtre** du mardi : l'improvisation à travers de multiples jeux d'expression théâtrale leur a été proposée,
- **les séances de jeux sportifs** du jeudi où ils ont tenté de maîtriser leur corps dans l'espace et leur vitesse de réaction.
- et pour finir la semaine, **des jeux de lancer et pétanque** où les enfants se sont initiés aux différents jeux de lancer et d'adresse.

Les enfants de maternelle ont pu profiter tous les mardis soirs de découvertes de jeux de cour, cordes à sauter, jeux de billes, osselets et jeux de marelles.

**Pour l'année scolaire 2015-2016** : des séances de découvertes aux différents ateliers seront organisées jusqu'au 18 septembre afin de permettre aux enfants et à leurs parents de choisir les cycles d'animation.

▶▶▶ Les plaquettes seront diffusées à la rentrée, pour un retour au 15 septembre.

Les inscriptions se feront comme cette année pour des cycles s'organisant de vacances à vacances.

Les enfants pourront profiter entre autre, d'ateliers autour du jeu de société (échecs ou jeux de dames), de découvertes de la nature, de cuisine, de modelage ou de multi-sports. Les enfants de maternelle pourront également découvrir des jeux de motricité.

**L'équipe d'animation** : une bonne cohésion entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante a favorisé l'organisation de ces temps périscolaires, et a ainsi facilité la mise en place de ces projets, au fil de l'année scolaire.

Un bilan très positif, nous pouvons féliciter tous les acteurs qui ont contribué à cette réussite.



Après 10 mois de fonctionnement et dans la perspective d'une nouvelle année scolaire, la Commission Vie Scolaire et Jeunesse a souhaité faire un bilan du fonctionnement des

Temps d'Activités Périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Pour ce faire, un questionnaire a été remis à chaque enfant et à chaque famille fréquentant les TAPs.

Les réponses ont été étudiées lors du Comité APS (Accueil Péri Scolaire) qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin dernier, en voici un résumé en deux mots : Satisfaction et Confirmation.

▶▶▶ **SATISFACTION**, car malgré le nombre important de changements qu'il a fallu accompagner, tant sur le plan humain, que sur les aspects matériels et organisationnels, le défi a été relevé.

Pour cette année scolaire 2014-2015, 93 enfants étaient inscrits à l'APS de Bonnetan. La fréquentation moyenne a été de 42 enfants avec un maximum de 54 enfants accueillis le soir.

Le résultat a été jugé globalement très satisfaisant.

**Les locaux** : pour une large majorité, + de 85 %, les locaux sont jugés satisfaisants ou très satisfaisants.

**La qualité d'accueil** : 100% des parents et 88% des enfants sont satisfaits des relations avec l'équipe d'animation, comme avec le responsable de l'accueil périscolaire, et estiment être accueillis dans un espace agréable. 71% des parents sont satisfaits des relations avec le service administratif.

**Les activités** : les parents, comme les enfants sont +de 80% à être satisfaits des activités ou ateliers proposés durant les temps de TAPs.

Plus généralement, les enfants sont 38 sur les 43 ayant répondu au questionnaire de satisfaction à déclarer se plaire (satisfaits ou très satisfaits) à l'accueil périscolaire de Bonnetan.

La vérité sortant de la bouche des enfants, nous ne pouvons que nous réjouir de cette constatation et nous servir de cette restitution comme guide pour la préparation de la prochaine année.

▶▶▶ **CONFIRMATION**, concernant le volet financier de la mise en application de la réforme des rythmes scolaires et de son coût élevé. Malgré la reconduction du fonds d'amorçage de l'État à hauteur de 50€ par enfant, soit 4 950€ pour l'année 2014-2015, la participation des familles de 12 743,96€ et les prestations de service ordinaire de la CAF pour 5 182,62€ c'est une augmentation de 20 000€ entre 2014 et 2015 qu'enregistre la participation communal.

Evoqué dans le cadre de la préparation du budget 2015, la rigueur s'imposera dorénavant.

**L' INPES - Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, communique :**

## CANICULES - FORTES CHALEURS

### ►►► Adoptez les bons réflexes.

En période de canicule, il y a des risques pour votre santé.

Quels sont les signaux d'alerte ?

Crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées, propos incohérents.

Quels sont les bons gestes ?

Je bois régulièrement de l'eau, je mouille mon corps et je me ventile, j'évite les efforts physiques, je mange en quantité suffisante, je ne bois pas d'alcool, je maintiens ma maison au frais en fermant les volets le jour, **je donne et je prends des nouvelles de mes proches. Je relaye ce message auprès des personnes vulnérables et de leur entourage.**

►►► **En cas de malaise appeler le 15**

***A partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé, il me suffit de contacter ma Mairie qui transmettra au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).***

## BAIGNADE - RISQUES SOLAIRES

Prévention des risques liés à la baignade et à l'exposition solaire : 3 réflexes pour se baigner sans danger :

- ◆ Choisissez les zones surveillées de baignade
- ◆ Surveillez vos enfants en permanence
- ◆ Tenez compte de votre forme physique

Ce qu'il faut savoir pour que le soleil reste un plaisir :

- ◆ Évitez les heures les plus ensoleillées, entre 12h et 16h et recherchez l'ombre
- ◆ Protégez encore plus vos enfants
- ◆ Couvrez-vous avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt
- ◆ Appliquez de la crème solaire toutes les 2 heures et renouvelez-la après chaque baignade.

## CHIKUNGUNYA - DENGUE

Dans le cadre des actions de lutte contre le risque de dissémination de la dengue et du chikungunya, deux maladies à transmission vectorielle, en France Métropolitaine, l'INPES renouvelle ses recommandations :

- \* Vous rentrez d'une zone d'endémie, vous déclarez une fièvre brutale + des douleurs articulaires + des maux de tête : ►►► **Consultez un médecin**
- \* Vous partez dans des zones où sévissent des maladies vectorielles, consultez le dépliant de l'INPES, il délivre des conseils pour se protéger des piqûres de moustiques et également des conseils sur la conduite à tenir en présence de symptômes évocateurs de maladies vectorielles.

## Un Bonnetanais - deux fois à l'honneur!

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, Monsieur Christian SAOS, 76 ans, a été décoré par Monsieur le Maire au titre de reconnaissance nationale pour son service dans l'armée française durant la guerre d'Algérie.



Nous avons souhaité le mettre à l'honneur et recueillir son témoignage sur un volet de l'histoire de notre nation. *« Comme beaucoup d'appelés, on n'a rien voulu, on n'a rien décidé, on n'a fait que subir. Il n'y a aucun mérite à cela »,* souligne-t-il. Effectivement, comme beaucoup de français de sa génération, il a été impliqué dans un mouvement collectif, sans pouvoir s'y soustraire mais sans en partager l'idéologie, *« la guerre d'Algérie c'était une guerre idiote et inutile »* témoigne-t-il.

Il a été appelé pour le service militaire en mai 1958, et envoyé en novembre en Algérie durant les « événements ». Pendant 24 mois, il vivra dans le Sud Oranais. Sous-officier, maréchal des logis, il s'occupait de l'intendance, en participant au ravitaillement des troupes et à l'acheminement du courrier.

Au terme de son service national, il est rentré en France en novembre 1960. Il épousera Danièle trois mois plus tard. Il nous avoue ne pas avoir pu évoquer pendant de nombreuses années ses souvenirs d'Algérie. A ce jour, il s'arrête surtout sur la richesse de cette expérience, malgré tout, *« humaine »*. Il se souvient des liens qu'il a noués avec la population locale qui subissait aussi cette guerre.

Il évoque avec émotion son amitié avec Smahili, un jeune algérien, engagé dans l'armée française, et qui connaîtra le sort dramatique des Arkis laissés dans leur pays d'origine au moment du retrait des troupes françaises. *« Etant rentré intact et vivant de cette expérience, je peux dire maintenant que cette dernière m'a appris énormément de choses, notamment la solidarité ... »*.

Nous souhaitons aussi honorer Monsieur SAOS, car il est l'un des fondateurs de l'Association Amicale des Familles. Banquier résidant à Mérignac, c'est au cours de ses déplacements professionnels dans l'Entre-deux-Mers qu'il découvre Bonnetan, dont il tomba amoureux. En 1966, il décida d'y construire sa maison. Ses quatre enfants furent élevés dans cette demeure, qu'il occupe toujours avec son épouse.

Son amour pour Bonnetan l'a amené à s'investir dans la vie du village en y apportant de la convivialité et des animations. *« Avec Huguette SOLER, Andrée BOIS, Marie-Thérèse DAUBIN, Jean-Claude RATHUY et Charles COURTADE, on était quelques zinzins à vouloir faire bouger le village »,* rapporte-t-il concernant le contexte de la création de l'association amicale des Familles de Bonnetan dont il a été le président durant 12 ans.

Monsieur Christian SAOS estime que son parcours n'a rien d'exceptionnel, mais nous tenons à le remercier publiquement pour son action exemplaire au service de la vie Bonnetanaise.

Malgré l'intention que nous avons de proposer un concert cette année, nous n'avons pu finaliser l'idée, mais ce sera probablement pour l'automne.

En revanche le loto qui a eu lieu le 31 janvier, a été un succès grâce à la promesse de beaux lots comme trois bons d'achat dont un de 150 € dans une grande surface.

L'assistance nombreuse, nous a permis de réaliser une belle recette, nous l'en remercions.

Nous recommencerons, et vous donnons rendez-vous à l'automne!

## Mai musical des Coteaux Bordelais



C'est le samedi 23 mai à 20h30 qu'un concert gratuit a été donné dans notre église.

Concert intitulé "Aimez-vous Brahms?", avec la voix d'Aude Extremo, au violoncelle Etienne Péclard, à la clarinette Richard Rimbart et au

piano Sophie Teboul, quatre timbres spécifiques avec lesquels Brahms a su tirer une musique chargée d'une intense émotion.

Une musique apaisante et d'une grande profondeur.

Un vrai bonheur pour mélomanes !

Ce moment exceptionnel et toujours de haute qualité a été partagé, avec quelques Bonnetanais, parmi une centaine de personnes.

Notre église était comble. La soirée très appréciée, s'est terminée par un pot de l'Amitié, à la maison des Associations, ce qui a permis un échange avec les artistes.

## Fête de la musique 2015



**Deux jeunes Bonnetanais sur scène...**

Samedi 20 juin à Salleboeuf, la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais organisait la 6<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique.

Dix huit concerts gratuits étaient proposés sur quatre sites différents. En l'église Sainte-Marie à 19h30, le jeune pianiste bonnetanais, Léo Derue, âgé de 13 ans, s'est produit durant 45 minutes.

Au programme, Léo a proposé aux spectateurs une première partie classique en interprétant des compositions de Mozart, Chopin et d'autres. En seconde partie, ce fût l'inoubliable « Mistral Gagnant » de Renaud, puis « Love me please Love me » de Michel Polnareff et enfin un morceau des Rolling Stones.

Il fût rejoint sur scène par sa sœur, Julie 16 ans au chant pour une interprétation de « Je Vole » de Louane et « Chanson pour une drôle de vie » de Véronique Sanson. Duo qui a surpris les spectateurs et déclenché de très nombreux applaudissements.

Elève au conservatoire de Bordeaux depuis trois ans, Léo a commencé le piano à l'école de Fargues St Hilaire.

C'est la seconde année de suite qu'il se produit à Salleboeuf pour la fête de la musique encouragé par Mme Maryse Aubin en charge de cette manifestation au sein de la Communauté de Communes.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2016.



*Prendre le temps de regarder comment on vit permet souvent de trouver comment on pourrait facilement vivre mieux.*

En 2014, les habitants de notre territoire ont produit 564 kg par an et par habitant de déchets ménagers :

- ◆ 317 kg / an / habitants d'ordures ménagères, de verre et des matériaux mélangés (cartons, papiers, bouteilles plastiques, boîtes métalliques, aérosols).
- ◆ 3 kg / an / habitants de textiles, chaussures et linges de maison.
- ◆ 244 kg / an / habitants de déchets apportés en déchèterie (déchets verts, ferraille, encombrants...)

Le gaspillage alimentaire représente 20 kg par an et par habitant et coûte, selon une étude de 2013, pour chaque foyer girondin 500 euros.

Face à cette situation, la CDC des Coteaux Bordelais et le SEMOCTOM souhaitent organiser une expérience de 6 semaines de réduction de la production de déchets.

Vous souhaitez participer à une expérience ludique et conviviale, qui vous en apprendra plus sur vos déchets que des heures de reportages.

►►► Faites vous connaître auprès de la Commission Développement Durable en contactant la mairie.



Le Conseil d'Administration du C.C.A.S s'est réuni le mardi 14 avril dernier pour le vote du budget 2015.

Marie-Laure CASSIEROU, déléguée à l'action sociale et au CCAS y a été élue Vice Présidente à l'unanimité.

Elle a présenté le budget 2015. Du fait de la pérennisation de la subvention communale à 3 500 €, les recettes ont été maintenues comme en 2014. Le report des exercices antérieurs 6 553.75€ permet de rester optimiste dans les prévisions 2015.

Côté dépenses, le poste Fêtes et Cérémonies enregistre une augmentation pour améliorer l'an prochain le repas des aînés. Les membres du CCAS souhaitent y apporter une touche de divertissement afin de colorer cette rencontre annuelle pour le plus grand plaisir de nos aînés.

## Ces P'tits riens qui font du bruit ...

Tous les jours, les bruits sont interdits

	Jusqu'à	À midi de	après
Du lundi au vendredi	8h30	12h30 à 14h30	19h30
Samedi	9h	12h à 15h	19h
Dimanche	10h	12h	

**Vitesse ...** Code de la route. Malgré la présence de panneaux de signalisation et de nombreux rappels, nous constatons toujours des abus de vitesse excessive de certains véhicules. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, évitons l'irréparable.



### Chiens ...

Les aboiements incessants de chiens constituent des nuisances graves pour la tranquillité collective.

Les propriétaires des animaux bruyants sont tenus de prendre toutes dispositions afin de respecter le bien-être d'autrui. En outre, les chiens en divagation relèvent d'une infraction prévue et réprimée par une contravention de 2<sup>ème</sup> classe article 622-2 du code pénal.

Il s'agit de notre sécurité à tous... Pensons-y !!!

### Evènements climatiques

Depuis quelques années, nous constatons une recrudescence des évènements climatiques dits exceptionnels, aussi il nous paraît nécessaire de rappeler à chacun quelques réflexes à ne pas perdre de vue lors de la survenance de ces phénomènes.

### Procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Dès la survenance d'un sinistre, les administrés doivent faire :

- ◆ Une déclaration auprès de la Mairie afin que cette dernière engage la procédure de reconnaissance.
- ◆ Les services administratifs rassemblent les demandes des sinistrés et constituent un dossier de demande communale de reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle qui est adressé à la Préfecture.
- ◆ Une déclaration de sinistre auprès de leur assureur.

### Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'état de catastrophe naturelle doit être constaté par un arrêté ministériel qui détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe ainsi que la nature des dommages occasionnés par celle-ci.

### Parution au journal officiel

La Préfecture de la Gironde avise la Mairie de la reconnaissance de la Commune en état de catastrophe naturelle.

L'arrêté fait l'objet d'une parution dans le journal Sud-Ouest.

Au plan local, la Mairie avise alors les administrés qui ont déposé une déclaration. Les sinistrés disposent de 10 jours à compter de la parution pour intervenir auprès de leur compagnie d'assurance afin d'y déposer un état estimatif de leurs dommages.

Site internet utile

[www.developpement-durable.gouv.fr/indemnisation-catastrophes.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/indemnisation-catastrophes.html)



**26**  
**Septembre**  
au  
**Foyer rural**  
de  
**9h30 à 13h**

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale lance le premier forum annuel des associations.

La commission Vie associative va organiser cette rencontre.

### État de catastrophe naturelle ...

Il est très important de faire une déclaration en Mairie.

Ainsi, dès l'information de classement de la commune par la Préfecture, le secrétariat de la mairie vous avisera immédiatement pour que vous puissiez agir auprès de votre compagnie d'assurance.